



**DESTINATAIRES :** Membres du CMDP  
Résidents en médecine et en pharmacie  
Infirmières praticiennes spécialisées  
Chefs d'unités de soins et de services  
Direction des soins infirmiers

**EXPÉDITEUR :** Le Groupe de travail ETMIS-IUCPQ sur la prévention de la néphropathie induite par les agents de contraste iodés

**DATE :** 24 avril 2017

**OBJET :** **Prévention de la néphropathie induite par les agents de contraste iodés**

---

Docteurs, Mesdames, Messieurs,

Les résultats d'un essai clinique randomisé publié récemment portant sur l'effet de l'hydratation intraveineuse comme mesure de prévention de la néphropathie induite par les agents de contraste iodés suggèrent qu'il s'agit d'une intervention inefficace<sup>1</sup>.

Aux yeux de plusieurs intervenants, ces résultats peuvent remettre en question la procédure mise en place à l'IUCPQ en 2016 suite à la publication d'un rapport d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (ETMIS) portant spécifiquement sur cette question<sup>2</sup>.

Au moment de sa publication, le rapport reconnaissait déjà que « les données disponibles ne permettent pas de déterminer si l'hydratation par voie intraveineuse d'une solution de chlorure de sodium est supérieure à une absence de procédure d'hydratation (page 12) ». Malgré la faiblesse des preuves d'efficacité, le rapport constatait aussi que l'hydratation préventive est « recommandée dans tous les guides de pratique analysés et représente un standard minimal appliqué aux groupes de comparaison dans tous les essais cliniques randomisés dans les études de synthèse analysées » (page 40).

Les résultats de l'essai clinique publié récemment peuvent-ils à eux seuls modifier à nouveau la pratique institutionnelle et justifier l'abandon de l'hydratation intraveineuse?

L'analyse critique cette étude indique que :

- l'incidence d'une néphropathie aux produits de contraste chez un groupe de patients hydratés a été comparée à celle observée dans un groupe témoin (non hydraté);

---

<sup>1</sup> <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/28233565>

<sup>2</sup> [http://iucpq.qc.ca/sites/default/files/2013-11-11\\_rapport\\_prevention\\_niaci\\_final\\_cs.pdf](http://iucpq.qc.ca/sites/default/files/2013-11-11_rapport_prevention_niaci_final_cs.pdf)

- les patients admis dans l'étude étaient réellement à risque d'une néphropathie aux produits de contraste;
- il s'agit d'un essai clinique de non infériorité;
- la marge de non infériorité (c'est-à-dire la différence maximale entre l'incidence d'une néphropathie observée chez les patients hydratés et celle observée chez les témoins permettant de déclarer que l'absence d'hydratation n'est pas moins efficace que l'hydratation) a été fixée arbitrairement à 2.1%;
- au final, la différence observée n'a été que de 0.1% en faveur du groupe témoin. Par contre, dans la majorité des sous-groupes, la borne supérieure de l'intervalle de confiance autour de cette différence dépasse la marge de non infériorité, témoignant ainsi d'une incertitude quant à la généralisation des résultats à l'ensemble des patients;
- 4% des patients hydratés ont présenté une « insuffisance cardiaque symptomatique » suite à la procédure.

**Par conséquent, le Groupe de travail ETMIS-IUCPO sur la prévention de la néphropathie induite par les agents de contraste iodés est d'avis qu'il serait prématuré d'abandonner aujourd'hui la pratique institutionnelle actuelle qui veut que les patients à risque soient soumis à une hydratation intraveineuse avant un examen radiologique nécessitant un produit de contraste iodé.**

Évidemment, cette recommandation sera revue de façon périodique à la lumière des nouvelles données scientifiques et des prochaines recommandations des organisations professionnelles.

Entre-temps, le Groupe de travail réitère que, peu importe le type d'examen radiologique nécessitant l'administration d'un agent de contraste, d'autres mesures préventives (incluant l'identification des patients à risque, l'analyse de la pertinence de l'examen demandé, la suspension temporaire des médicaments néphrotoxiques et la restriction du volume d'agent de contraste injecté) doivent être privilégiées afin de diminuer le risque de néphropathie.

Le Groupe de travail ETMIS-IUCPO sur la prévention de la néphropathie induite par les agents de contraste iodés.

Médéric Claude-Desroches  
Radiologue  
Chef du service de radiologie diagnostique

Sonya Poulin  
Néphrologue  
Chef du service de néphrologie

Claudia Huppé  
Infirmière, Service d'imagerie médicale

Olivier Bertrand  
Cardiologue

Yves Lacasse  
Pneumologue, Responsable médical, Comité  
ETMIS-IUCPO

François Aumond  
Directeur des services professionnels